

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 242

2 février 2006

SOMMAIRE

AAE Wagon, S.à r.l., Luxembourg	11606	De Lage Landen Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11570
Albatros Holdings S.A., Senningerberg	11612	Eagle Holdings & Investments S.A., Senningerberg	11612
Altrans S.A., Luxembourg	11584	EMEA Hospitality Investment Holding Company (Luxembourg) S.A., Luxembourg	11593
Amalthea S.A.H., Luxembourg	11583	Eurtrans S.A., Luxembourg	11583
American Express Funding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	11608	Fidelity Investments Management Luxembourg S.A., Luxembourg	11602
Arfasas Holding S.A., Luxembourg	11613	Finabs S.A.H., Luxembourg	11583
Athena, Sicav, Luxembourg	11571	Financière Star 1 S.A., Luxembourg	11602
Aticus Investments S.A., Luxembourg	11592	Financière Star 1 S.A., Luxembourg	11604
Aubervilliers Finance, S.à r.l., Luxembourg	11584	Foruminvest Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	11606
Aviapartner Europe S.A., Luxembourg	11589	Hawk International Holdings S.A., Senningerberg	11612
Barcelo S.A.H., Luxembourg	11614	Invenergy Canada I, S.à r.l., Luxembourg	11606
Baring CEF Investments II S.A., Luxembourg	11608	Kunuku S.A., Luxembourg	11609
Capac S.A., Clemency	11599	Kunuku S.A., Luxembourg	11609
Capital Financial Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg	11616	L.Cap S.A.H., Senningerberg	11608
Capitalue S.A., Luxembourg	11607	L.H.I., Luso Hispanic Investment S.A., Luxembourg	11579
Captiva 2 Juna GP, S.à r.l., Luxembourg	11605	L.H.I., Luso Hispanic Investment S.A., Luxembourg	11584
Captiva 2 Juna Holding, S.à r.l., Luxembourg	11602	Leader and Partners International S.A., Luxembourg	11610
Captiva Capital II, S.à r.l., Luxembourg	11605	Lekeren Holding S.A., Senningerberg	11610
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Luxembourg	11605	Lekeren Holding S.A., Senningerberg	11611
Chambourg S.A., Niedercorn	11615	Lenrec Holding S.A., Senningerberg	11611
Channel Estates S.A., Luxembourg	11570	Leudelange S.A., Luxembourg	11571
CIN S.A., Luxembourg	11609	Luxme, S.à r.l., Luxembourg	11607
Clemington Corporation, S.à r.l., Luxembourg	11601	Luxme, S.à r.l., Luxembourg	11607
CM Capital Markets Europe S.A., Luxembourg	11615	Luxme, S.à r.l., Luxembourg	11607
CM Capital Markets Latinamerica S.A., Luxembourg	11615	Medafin S.A., Luxembourg	11584
COFINORD, Compagnie Financière du Nord S.A.H., Luxembourg	11604	Media Finances S.A., Luxembourg	11614
Cofinor S.A., Diekirch	11578	Mertens Holding S.A., Luxembourg	11580
Commercial Investment Aljarafe Sevilla, S.à r.l., Luxembourg	11588	N.H. Holding S.A., Luxembourg	11614
Curzon Capital Partners Finance, S.à r.l., Luxembourg	11607	NBC Invest, S.à r.l., Luxembourg	11580
D.I.T.D. Holding S.A., Luxembourg	11589	NBC Invest, S.à r.l., Luxembourg	11583
D.I.T.D. Holding S.A., Luxembourg	11590	New Metro Honour Holding S.A., Senningerberg	11609
De Lage Landen Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	11570	New Triangle Spirit Holding S.A., Senningerberg	11610

Nextra Distribution Services S.A., Luxembourg . . .	11606	SSF Invest, S.à r.l., Luxembourg	11573
Norrhors, S.à r.l., Luxembourg	11593	Suprafinance S.A., Senningerberg	11611
Nyala S.A., Senningerberg	11610	Thiel Logistik AG, Grevenmacher	11601
Panicaut, S.à r.l., Luxembourg	11615	Trans Rafael, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	11577
Paul Capital European Investments, S.à r.l., Luxembourg	11613	Trans Rafael, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	11577
Project Investment, S.à r.l., Pétange	11590	Transports Frigorifiques International S.A., Roesser	11580
R.P.E. S.A., Senningerberg	11611	Verdoso Investments S.A., Luxembourg	11613
Rinascita Holding INTL. S.A., Grevenmacher	11616	Visorlux S.A., Bertrange	11571
S.P.D.I. Soparfi S.A., Luxembourg	11613	Visorlux S.A., Bertrange	11571
Schely, S.à r.l., Mamer	11614	Visorlux S.A., Bertrange	11572
Serbest S.A., Luxembourg	11612	Visorlux S.A., Bertrange	11572
Serbest S.A., Luxembourg	11612	Visorlux S.A., Bertrange	11572
Shing Shuan S.A., Luxembourg	11614	Visorlux S.A., Bertrange	11571
Snipe S.A., Luxembourg	11593	Visorlux S.A., Luxembourg	11572
Société de Développement de la Gauche S.A. Holding, Luxembourg	11573	Visorlux S.A., Luxembourg	11572
SoDévIn Holding S.A., Luxembourg	11613	Waterfront, S.à r.l., Luxembourg	11608
Sofim S.A., Senningerberg	11611	White Mountains (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	11606

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.390.

Il résulte du Conseil de Gérants tenue le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

J. Remie / R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090072.3/4287/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.389.

Il résulte du Conseil de Gérants tenu le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

J. Remie / R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090074.3/4287/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CHANNEL ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.206.

En date du 14 octobre 2005, le conseil d'administration a coopté Monsieur Antonio Intuui, maître en droit, demeurant à L-1141 Luxembourg, 24, rue des Artisans, en remplacement de M^e Denis Lenfant, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur qui achève le mandat de l'administrateur démissionnaire prendra fin lors de l'assemblée générale de 2009. Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CHANNEL ESTATES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090268.3/255/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

ATHENA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.027.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2005 que l'Assemblée nomme:
aux fonctions d'Administrateurs:

- Monsieur Jacques Delen,
- Monsieur Thierry Maertens de Noordhout,
- Monsieur Philippe Havaux,
- Monsieur Serge Cammaert,

à la fonction de Réviseur d'Entreprises:

La société DELOITTE S.A.

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.
Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089954.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

LEUDELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.723.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02762, a été déposé au
registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Signature.

(089958.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 224, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 60.188.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02629, a été déposé au re-
gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(089734.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 224, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 60.188.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02625, a été déposé au re-
gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(089735.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 224, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 60.188.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02623, a été déposé au re-
gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(089736.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

11572

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 224, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 60.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

(089737.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 224, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 60.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

(089739.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 224, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 60.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

(089740.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 60.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

(089741.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

VISORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.188.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

(089742.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA GAUCHE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 31.331.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 2 septembre 2005 que:

- 1) le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la Société a été approuvé,
- 2) l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la Société,
- 3) les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la Société, 3, rue des Foyers à L-1537 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2005.

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089959.3/273/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

SSF INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 111.190.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the twelfth of October.

Before Us, Maître Joseph Gloden notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

There appeared the following:

1. Mr Martin Johansson, pilot, born in SE-Tunaberg, the 7th of November 1972, residing in SE-113 39 Stockholm, Tomtebogatan 19, 3tr,
duly represented by Eric Leclerc, employé privé, residing professionally at Luxembourg,
by virtue of a proxy dated the 15th of September 2005, delivered in Stockholm.

2. Mr John Miles, pilot, born in N-Baerum, the 31st of March 1967, residing in SE-113 27 Stockholm, Surbrunnsgatan 60, 4tr,
duly represented by Mrs. Martine Kapp, employée privée, residing professionally at Luxembourg,
by virtue of a proxy dated 15th September 2005, delivered in Stockholm.

The prenamed proxies, after having been signed *ne varietur* by all the appearing parties and the notary executing remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which they intend to organize among themselves.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed between the contracting parties that will be governed by these articles and by the relevant legislation.

Art. 2. The company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929 on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The name of the company is SSF INVEST, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the company is in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the associates.

Art. 6. The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) per share.

These shares have been subscribed to as follows:

Subscriber	Number of shares
1) Mr Martin Johansson, prenamed, fifty shares	50
2) Mr John Miles, prenamed, fifty shares.	50
Total: one hundred shares.	100

The capital has been fully paid in cash by the associates and deposited to the credit of the company, as was certified to the notary executing this deed.

Art. 7. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning commercial companies.

Art. 8. Each share entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 9. Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent of members representing at least seventy-five per cent of the company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of at least seventy-five per cent of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

Art. 10. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the associates.

Art. 11. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the associates are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 12. The company will be managed by one or several managers who need not to be associates and who are appointed by the general meeting of associates.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of one A and one B signatory manager.

Art. 13. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 14. Every associates may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

Art. 15. Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the associates representing at least three quarters of the capital.

Art. 16. The fiscal year begins on January 1st and ends on December 31st.

Art. 17. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 18. The financial statements are at the disposal of the associates at the registered offices of the company.

Art. 19. Out of the net profit five per cent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent of the capital of the company.

The balance is at the disposal of the associates.

Art. 20. In case the company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be associates and who are appointed by the associates who will specify their powers and remunerations.

Art. 21. If, and as long as one associate holds all the shares, the company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 22. For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first business year begins today and ends on December 31st, 2006.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on commercial companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Costs

The parties evaluate the cost of formation of this company at approximately one thousand six hundred Euro (1,600.- EUR).

General extraordinary meeting

Immediately after the formation of the company, the parties, who represent the total capital, have met in a general meeting and have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

I. Are elected as managers of the company for an unlimited duration, with the powers indicated in article 12 of the articles of incorporation:

Signatory A manager:

- Mr Martin Johansson, pilote, born in SE-Tunaberg, the 7th of November 1972, residing in SE-113 39 Stockholm, Tomtebogatan 19,

- Mr John Miles, pilote, born in N-Baerum, the 31st of March 1967, residing in SE-113 27 Stockholm, Surbrunnsgatan 60.

Signatory B managers:

- Mr Eric Leclerc, employé privé, born in Luxembourg the 4th of April 1967, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,
- Mr Jos Hemmer, employé privé, born in Luxembourg the 15th of August 1952, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

II. The company's address is fixed at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

The undersigned Notary who knows and speaks English language, states herewith that, upon the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, said persons appearing signed together with Us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille cinq, le douze octobre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Martin Johansson, pilote, né à SE-Tunaberg, le 7 novembre 1972, demeurant à SE-113 39 Stockholm, Tomtebogatan 19,3tr,

dûment représenté par Monsieur Eric Leclerc, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Stockholm, le 15 septembre 2005.

2. Monsieur John Miles, pilote, né à N-Baerum le 31 mars 1967, demeurant à SE-113 27 Stockholm, Surbrunnsgatan 60, 4tr,

dûment représenté par Madame Martine Kapp, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Stockholm, le 15 septembre 2005.

Les prédites procurations, signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants agissant ès qualités ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les comparants une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de SSF INVEST, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) par part sociale.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales
1) Monsieur Martin Johansson, prénommé, cinquante parts sociales	50
2) Monsieur John Miles, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	<u>100</u>

Le capital est entièrement libéré en numéraires et se trouve, dès à présent, dans les caisses de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des pro-

préteurs de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 19. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

Constataion

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cents euros (1.600,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et, à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes:

I. Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée, avec les pouvoirs définis à l'article 12 des statuts:

Signature catégorie A:

- Monsieur Martin Johansson, pilote, né à SE-Tunaberg, le 7 novembre 1972, demeurant à SE-113 39 Stockholm, Tomtebgatan 19, 3tr,

- Monsieur John Miles, pilote, né à N-Baerum le 31 mars 1967, demeurant à SE-113 27 Stockholm, Surbrunnsgatan 60, 4tr.

Signature catégorie B:

- Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 4 avril 1967, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale,

- Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

II. Le siège social de la société est fixé au L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux personnes comparantes qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise.

Les présents statuts rédigés en langue anglaise sont suivis d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français le texte anglais primera.

Signé: E. Leclerc, M. Kapp, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 octobre 2005, vol. 533, fol. 21, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier timbré, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 18 octobre 2005.

J. Gloden.

(091435.3/213/223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

TRANS RAFAEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4326 Esch-sur-Alzette, 36, rue Stalingrad.

R. C. Luxembourg B 95.541.

L'an deux mille cinq, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Cristovao Rafael Da Costa Carreiros, gérant technique, né à Barreiro (Portugal), le 24 août 1976, demeurant à L-4326 Esch-sur-Alzette, 36, rue de Stalingrad.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société à responsabilité limitée TRANS RAFAEL, S.à r.l., avec siège social à L-4326 Esch-sur-Alzette, 36, rue de Stalingrad,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 95.541,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1030 du 6 octobre 2003,

dont le capital social est de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Le comparant décide d'étendre l'objet social de la société de sorte que l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet:

- l'exploitation d'une entreprise de transports nationaux;
- l'exploitation d'une entreprise de constructions, de carrelages, de toitures, de plafonds-façades et de plâtre, de démolitions;
- l'exploitation d'une entreprise de terrassements, d'excavations de terrains et de canalisation;
- l'exploitation d'une agence immobilière, de promotions immobilières.

La société a en outre pour objet l'exploitation d'un commerce d'articles pour le bâtiment, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C.R. Da Costa Carreiros, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 octobre 2005, vol. 912, fol. 19, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2005.

F. Kessler.

(094978.3/219/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

TRANS RAFAEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4326 Esch-sur-Alzette, 36, rue Stalingrad.

R. C. Luxembourg B 95.541.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 octobre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2005.

F. Kessler.

(094979.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

COFINOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 97.760.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf septembre.
Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme COFINOR S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

constituée originellement sous la forme d'une, S.à r.l. et sous la dénomination de ELEMLUX, S.à r.l., aux termes d'un acte reçu par le notaire Marc Cravatte, de résidence à Ettelbruck, en date du 18 septembre 1992, publié au Mémorial C page 29405 de 1992 et dont les statuts ont été modifiés à différentes reprises et plus particulièrement pour la transformation en S.A. aux termes d'un acte reçu par le notaire Marc Cravatte, de résidence à Ettelbruck, en date du 30 mai 1995, publié au Mémorial C page 21820 de 1995 et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire sous-signé en date du 14 avril 2005, en cours de publication au Mémorial C,

inscrite au registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 97.760.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à Siebenaler, qui désigne comme secrétaire Madame Cindy Counhaye, employée privée, demeurant à B-Messancy.

L'assemblée élit comme scrutateur, Mademoiselle Katrin Hansen, expert-comptable, demeurant à Saint-Vith (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que toutes les mille cinq cents (1.500) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Modification de l'article 7 des statuts.
- 2) Modification de l'objet social avec modification afférente du premier paragraphe de l'article 2 des statuts.
- 3) Modification du deuxième paragraphe de l'article 6.
- 4) Révocation du commissaire aux comptes.
- 5) Acceptation de la démission d'un administrateur.
- 6) Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer un réviseur d'entreprise.
- 7) Confirmation de l'autorisation donnée au conseil d'administration lors de l'assemblée du 14 avril 2005 de nommer Monsieur Guy Müller.

8) Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer deux directeurs.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts pour de lui donner la teneur suivante:

«La surveillance de la société est confiée à un réviseur d'entreprise; il est nommé par le conseil d'administration pour un terme qui ne peut excéder six ans. Il est rééligible.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social. Par conséquent, l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet l'exécution de tous travaux comptables, fiscaux, informatiques et de secrétariat, la domiciliation et la gestion de sociétés, le conseil en matière d'organisation comptable, fiscale, administrative et informatique des entreprises, l'expertise et la vérification dans le domaine de l'organisation en matière de management, la comptabilité et l'information des entreprises, tant privée que judiciaire, la réorganisation et l'analyse des entreprises au point de vue crédit, risques et rendements.

La société pourra en outre effectuer des activités domiciliaires de sociétés ainsi qu'effectuer des services de constitution et de gestion de sociétés conformément aux articles 29 et 29-4 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Elle pourra aussi effectuer l'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de toutes valeurs et avoirs mobiliers ainsi que l'achat, la vente et la gestion de tous biens immobiliers.

Elle peut s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens au profit d'autres entreprises ou sociétés. Elle pourra également se porter caution pour d'autres sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 6 des statuts et de lui donner la teneur suivante:
«La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué avec ou sans limitation de pouvoir. Dans le cadre de la gestion journalière, la société sera valablement engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou d'un directeur.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Joé Zens, de son poste de commissaire aux comptes et de lui donner décharge pour son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Yvan Crab, de son poste d'administrateur et de lui donner décharge pour son mandat.

Sixième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer au poste de réviseur pour une durée de trois ans, la société ABAX AUDIT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Septième résolution

Le conseil d'administration n'ayant pas encore nommé Monsieur Guy Müller au poste d'administrateur-délégué suite à l'autorisation qui lui avait été donnée par le conseil d'administration aux termes de l'assemblée générale extraordinaire reçue par le notaire soussigné en date du 14 avril dernier, l'assemblée confirme cette autorisation.

Par conséquent, le conseil d'administration pourra nommer Monsieur Guy Müller, administrateur-délégué, avec tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature pour toutes les opérations inférieures ou égales à cinq mille (EUR 5.000,-) euros.

Pour toutes les opérations supérieures à cinq mille (EUR 5.000,-) euros, la société se trouve valablement engagée par les signatures conjointes de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.

Huitième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer, Monsieur Guy Müller et Mademoiselle Katrin Hansen, directeurs compétents pour la gestion journalière.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ mille six cents (EUR 1.600,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, C. Counhaye, K. Hansen, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 29 septembre 2005, vol. 433, fol. 22, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 octobre 2005.

U. Tholl.

(903263.3/232/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 octobre 2005.

L.H.I., LUSO HISPANIC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 35.601.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société du 28 juin 2005 statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004 que:

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Xavier Scheyven est renouvelé pour une durée de trois ans, et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Est élue, Commissaire aux comptes, en remplacement de la société DELOITTE & TOUCHE S.A.:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089976.3/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

TRANSPORTS FRIGORIFIQUES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.236.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2005

En date du lundi 10 octobre 2005 à 14.00 heures les actionnaires de la Société Anonyme TRANSPORTS FRIGORIFIQUES INTERNATIONAL S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société à Roeser, sur convocation du Conseil d'Administration.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandra Tieke Taveirne.

Elle constate qu'il résulte de la liste des présences que le capital social est entièrement représenté. La liste des présences se trouve déposée au bureau et restera annexée au procès-verbal.

Les actionnaires déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour et se considèrent comme dûment convoqués.

Madame la Présidente désigne comme scrutateur Monsieur Philippe Lepretre et comme secrétaire Mademoiselle Firouz Benammar, qui acceptent.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Libération du capital,
- Démission de Monsieur Philippe Lepretre de son poste d'Administrateur et remplacement,
- Questions diverses.

Les actionnaires après avoir délibéré adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée générale décide de décharger Monsieur Philippe Lepretre de son mandat d'administrateur, pour nommer à cette fonction d'administrateur Madame Marie-Christine Quintyn, demeurant à B-8020 Ooskamp, 35, Scharestraat, née le 20 septembre 1954 à Beernen.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate après attestation du commissaire aux comptes que le capital social a bien été entièrement libéré.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

La présidente / Le scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02062. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089963.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

MERTENS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Signature.

(089960.3/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

NBC INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 107.070.

In the year two thousand and five, on the thirty-first day of August.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the members of the company NBC INVEST, S.à r.l. (formerly ARMANE INVESTMENTS, S.à r.l.), R.C.S. Luxembourg B 107.070, with registered office in 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on March 18, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 772 dated on August 2, 2005, which articles of incorporation have been amended by a deed of the prenamed notary Maître Jean Seckler, on August 16, 2005, not yet published in the Mémorial C.

The meeting begins at 4.30 p.m. and is presided by M^e Hervé Leclercq, attorney-at-law, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Agnès Gauthier-Ribler, private employee, residing professionally at 101, rue de Bonnevoie, L-1261 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer M^e Anne Loubet, attorney-at-law, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance sheet. The attendance sheet as well as the proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder representing the members, by the members of the board and by the undersigned notary public, will remain attached to the present deed in order to be filed in the same time with the registration authorities.

The chairman declares and requests the notary to act that:

I.- According to the attendance sheet, all the members representing the full amount of the share capital of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), are validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

II.- The agenda of the meeting is the following:

1. Approval of the transfer of 47 (forty-seven) share quotas of the Company by ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP to DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH and MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP pursuant to an agreement made under private seal by and between ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP, DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH and MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP.

2. Amendment of article 6 of the company's articles of incorporation so as to reflect the above change in the share quota holding of the Company.

3. Empowerment of any manager of the Company or any lawyer of the law firm WILDGEN & PARTNERS to register the transfer of share quotas in the share quota register of the Company.

4. Any other business.

The members' meeting having approved the chairman's statements and having been validly constituted and convened, after deliberation and by separate and unanimous vote, has taken the following resolutions:

First resolution

The members' meeting approves that by an agreement under private seal dated August 31, 2005, ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP has transferred 14 (fourteen) share quotas of the Company to DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH and 33 (thirty-three) share quotas of the Company to MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP.

Second resolution

The members' meeting resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company so as to reflect the above share quota transfers, which shall now be read as follows:

«**Art. 6. First paragraph.** The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) share quotas, with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up, which are held as follows:

1.- By ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP, having its registered office c/o Advent International Corporation, 75, State Street, Boston MA 02109, United States of America: 78 (seventy-eight) share quotas;

2.- By MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP, having its registered office at Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, United States of America: 33 (thirty-three) share quotas; and

3.- By DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH, registered HR B 1005, Commercial Register B Amtsgericht of Cologne, having its registered office at Belvederestr. 40, D 50933 Cologne, Germany: 14 (fourteen) share quotas.»

Third resolution

The members' meeting resolves to grant power and authority to any manager of the Company or any lawyer of the law firm WILDGEN & PARTNERS to register the transfer of share quotas in the share quota register of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

Costs

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente et un août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société NBC INVEST, S.à r.l. (anciennement ARMANE INVESTMENTS, S.à r.l.), R.C.S. Luxembourg B 107.070, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (la «Société»), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 772 du 2 août 2005, dont les statuts ont été modifiés suivant un acte du prédit notaire Maître Jean Seckler, en date du 16 août 2005, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée commence à 16.30 heures et est présidée par Maître Hervé Leclercq, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Agnès Gauthier-Ribler, employée privée, demeurant professionnellement au 101, rue de Bonnevoie, L-1261 Luxembourg.

L'assemblée nomme comme scrutateur Maître Anne Loubet, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le bureau ainsi formé dresse la liste de présence. La liste de présence et les procurations, après avoir été signées ne varient par le mandataire représentant les associés, les membres du bureau et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte afin d'être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Conformément à la liste de présence, tous les associés, représentant l'intégralité du capital social de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) sont dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

II.- La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Approbation du transfert de 47 (quarante-sept) parts sociales de la Société par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP à DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH et MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP en vertu d'un contrat sous seing privé entre ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP, DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH et MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP.

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter le changement d'associés ci-dessus.

3. Pouvoirs donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat de l'Etude WILDGEN & PARTNERS afin de refléter les transferts de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

4. Divers.

L'assemblée des associés ayant approuvé les déclarations du président et ayant été valablement constituée et convoquée, a délibéré et a pris, par un vote unanime, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des associés approuve que suivant contrat sous seing privé en date du 31 août 2005, ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP a transféré 14 (quatorze) parts sociales de la Société à DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH et 33 (trente-trois) parts sociales de la Société à MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les transferts sus-mentionnés, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier paragraphe.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, qui sont détenues de la manière suivante:

- Par ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND II LIMITED PARTNERSHIP, avec siège social c/o Advent International Corporation, 75, State Street, Boston MA 02109, Etats-Unis d'Amérique: 78 (soixante-dix-huit) parts sociales;

- Par MORGAN STANLEY PRIVATE MARKETS FUND I LIMITED PARTNERSHIP, avec siège social à Morgan Stanley AIP GP LP, One Tower Bridge, 100 Front Street, Suite 1100, West Conshohocken, PA 19428-2881, Etats-Unis d'Amérique: 33 (trente-trois) parts sociales; et

- Par DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS- UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT, mbH, numéro d'immatriculation HR B 1005 au Registre de Commerce «B Amtsgericht» de Cologne, avec siège social à Belvederestr. 40, D 50.933 Cologne, Allemagne: 14 (quatorze) parts sociales.».

Troisième résolution

L'assemblée des associés décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société ou tout avocat de l'Etude WILDGEN & PARTNERS afin de refléter les transferts de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de ces mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Leclercq, A. Gauthier-Ribler, A. Loubet, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, vol. 25CS, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 septembre 2005.

T. Metzler.

(091582.3/222/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

NBC INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 107.070.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 septembre 2005.

T. Metzler.

(091583.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

FINABS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 22.808.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Signature.

(089964.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

EURTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.436.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Signature

(089967.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

AMALTHEA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.830.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 8 juillet 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs:

- Monsieur Frédéric Bussièr,

- Madame Marie-Françoise Roucayrol,

- Madame Marie Bollore,

- et du Commissaire aux Comptes THEMIS AUDIT LIMITED,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour AMALTHEA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089999.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

L.H.I., LUSO HISPANIC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 35.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Signature.

(089968.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

ALTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.203.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Signature

(089969.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

MEDAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.957.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Signature.

(089973.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

AUBERVILLIERS FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 111.427.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-fifth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BASECOM INVESTMENT, S.à r.l., a company with registered office at 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, here represented by Mr Eric Gilson, private employee, with professional address at 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on October 24, 2005.

Which, proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which is hereby incorporated.

Art. 1. There is formed by the present appearing party mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

Art. 2. The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company can borrow in any form, except by way of public offer, and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies Luxembourg or foreign, remunerated or not.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name AUBERVILLIERS FINANCE, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed by BASECOM INVESTMENT, S.à r.l., prenamed, and they have been entirely paid up in cash so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2005.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand eight hundred and fifty Euro (EUR 1,850.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The following are appointed managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mrs Johanna Dirjke Martina Van Oort, private employee, born on February 28th 1967 in Groningen (The Netherlands), with professional address at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Mr Benoît Georis, company director, born on January 13th 1961 in Huy (Belgium), with professional address at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2) The registered office of the Company is established at 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BASECOM INVESTMENT, S.à r.l., une société avec siège social au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Eric Gilson, employé privé, avec adresse professionnelle au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 octobre 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare vouloir constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par la comparante et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La Société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous toute forme, sauf par voie d'offre publique, et notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de AUBERVILLIERS FINANCE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915.

Souscription et libération

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par BASECOM INVESTMENT, S.à r.l., préqualifiée, et elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2005.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille huit cent cinquante euros (EUR 1.850,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Johanna Dirjke Martina Van Oort, employée privée, née le 28 février 1967 à Groningen (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Monsieur Benoît Georis, administrateur de sociétés, né le 13 janvier 1961 à Huy (Belgique), avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Gilson, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, vol. 26CS, fol. 1, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

A. Schwachtgen.

(095027.3/230/258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

COMMERCIAL INVESTMENT ALJARAFE SEVILLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 78.149.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ01064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour COMMERCIAL INVESTMENT ALJARAFE SEVILLA, S.à r.l.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(089992.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

AVIAPARTNER EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 55.279.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 20 septembre 2005

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) a pris acte de la démission de M. Alexis Verougstraete de sa fonction d'administrateur et de celle de président de la Société.

L'Assemblée Générale a nommé DiliVer 7 BVBA, société belge ayant son siège social à Dikkemeerweg 54, B-1653 Dworp en tant que nouvel administrateur de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2010.

Par conséquent, le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- DiliVer 7 BVBA, administrateur;
- M. Luc Debeys, administrateur;
- M. René Schmitter, administrateur;
- M. Rodolphe Gerbes, administrateur; et
- M. Gerritt Bellon, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AVIAPARTNER EUROPE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089984.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

D.I.T.D. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 109.835.

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en remplacement de son confrère empêché Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier reste dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée D.I.T.D. HOLDING S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 11, bld de la Foire, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n° 109.835, constituée aux termes d'un acte reçu en date du 18 juillet 2005 par le notaire Jacques Delvaux, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Madememoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 500.000 (cinq cent mille euros) représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

II.- Que les 50.000 (cinquante mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Changement de l'exercice social du 31 décembre au 31 octobre et pour la première fois en 2005.
2. Modification de l'article 18 alinéa 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:
«L'année sociale commence le 1^{er} novembre et finit le 31 octobre de l'année suivante.»
3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} vendredi du mois de juin au 1^{er} vendredi du mois d'avril et pour la première fois en 2006.
4. Modification de l'article 15 alinéa 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 1^{er} vendredi du mois d'avril à 10 heures.»

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de changer l'exercice social pour le faire débiter le 1^{er} novembre de chaque année et terminer le 31 octobre de l'année suivante,

et modifie en conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 18 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«L'année sociale commence le 1^{er} novembre et finit le 31 octobre de l'année suivante.»

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle, pour la porter du 1^{er} vendredi du mois de juin au 1^{er} vendredi du mois d'avril de chaque année, et pour la première fois en 2006, et modifie en conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:
«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 1^{er} vendredi du mois d'avril à 10.00 heures.»

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide, à titre de dispositions transitoires, que l'exercice social ayant débuté le 18 juillet 2005, jour de la constitution de la société, se terminera le 31 octobre 2005, et l'exercice suivant, commençant le 1^{er} novembre 2005, se terminera le 31 octobre 2006, et conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice à clôturer le 31 octobre 2005, se tiendra le 1^{er} vendredi du mois d'avril 2006 à 10.00 heures.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite au présent acte, est estimé à EUR 900.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. M. Tonelli, A. Uhl, V. Baravini, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 81, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

J. Delvaux.

(095142.3/208/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

D.I.T.D. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 109.835.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 septembre 2005, actée sous le n° 579 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(095145.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

PROJECT INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Petange, 24, rue Robert Krieps.

R. C. Luxembourg B 111.435.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Stéphane Mary, gérant de société, né à Mont Saint Martin (France), le 28 mars 1964, demeurant à F-54400 Longwy (France), 15, rue de la Faïencerie,

2.- Monsieur Eric Manfredi, employé privé, né à Mont Saint Martin (France), le 13 octobre 1967, demeurant à F-54400 Longwy (France), 52, rue Jean Jaures,

3.- Monsieur Dominique Lauro, employé privé, né à Longwy (France), le 30 octobre 1968, demeurant à F-54400 Longwy (France), 28, rue Maurice Barres,

4.- Monsieur Gennaro Acanfora, employé privé, né à Mont Saint Martin (France), le 24 novembre 1950, demeurant à F-54400 Longwy (France), 35, rue Jean Jaures,

5.- Monsieur Johann Acanfora, employé privé, né à Villerupt (France), le 3 janvier 1976, demeurant à F-54440 Hesperange (France), 71, rue du Pré de Villiers.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de PROJECT INVESTMENT, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Pétange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la gérance et la promotion d'immeubles bâtis et non-bâtis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra exploiter une agence immobilière.

En outre, elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en mille (1.000) parts sociales de douze euros cinquante cents (12,50 EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Stéphane Mary, prénommé, deux cent cinquante-trois parts	253
2.- Monsieur Eric Manfredi, prénommé, deux cent quarante-neuf parts	249
3.- Monsieur Dominique Lauro, prénommé, deux cent quarante-neuf parts	249
4.- Monsieur Gennaro Acanfora, prénommé, cent vingt-quatre parts	124
5.- Monsieur Johann Acanfora, prénommé, cent vingt-cinq parts	125
Total des parts: mille parts	1.000

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément unanime des autres associés. En cas de refus d'agrément, les parts sociales seront reprises à leur valeur résultant du dernier bilan approuvé.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés. En cas de refus d'agrément les associés restants s'obligent à reprendre les parts héritées.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 950,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

2.- Sont nommés pour une durée indéterminée:

- en qualité de gérant technique:

Monsieur Johann Acanfora, prénommé.

- en qualité de gérants administratifs:

Messieurs Stéphane Mary, Eric Manfredi, Dominique Lauro et Gennaro Acanfora, prénommés.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné Maître Martine Decker, de résidence à Hesperange, certifie que la société ci-avant a été constituée suivant acte reçu ce jour par son ministère.

Signé: S. Mary, E. Manfredi, D. Lauro, G. Acanfora, J. Acanfora, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, vol. 150S, fol. 53, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 novembre 2005.

M. Decker.

(095263.3/241/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

ATICUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 110.146.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés et du conseil d'administration du 13 octobre 2005 de la société ATICUS INVESTMENTS S.A. il a été décidé:

1. L'administrateur-délégué Monsieur James Kelin sera remplacé par Madame Danièle Dvorak-Klein, 4, Chemin du Repos, CH-1213 Petit-Lancy (Genève), née le 31 janvier 1960 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

2. L'administrateur Monsieur James Klein sera remplacé par Madame Danièle Dvorak-Klein, 4, Chemin du Repos, CH-1213 Petit-Lancy (Genève), née le 31 janvier 1960 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

ATICUS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090067.3/4185/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SNIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02691, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089979.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

NORRFORS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 67.720.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089980.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

**EMEA HOSPITALITY INVESTMENT HOLDING COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme.**

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 111.438.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-eighth day of October.
Before the undersigned Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

1) COVENANT INVESTMENT HOLDING COMPANY LIMITED, a company with registered office at PO Box 3126, Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Island, registered with the Registrar of International Business companies of the British Virgin Islands under number 615492.

2) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company with registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of International Business companies of the British Virgin Islands under number 325948,

both here represented by Mrs Raymonde Jallon, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, by virtue of two proxies under private seal given on October 27, 2005.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a limited corporation (Société Anonyme) under the name of EMEA HOSPITALITY INVESTMENT HOLDING COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Directors and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the law for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests including the holding of movable and immovable property locally and internationally. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any

rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects without being bound by the provisions of the law of 31 July 1929 on holding companies.

Art. 3. The corporate capital is thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by twenty-four thousand and eight hundred (24,800) shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The authorized capital is fixed at four million Euro (EUR 4,000,000.-), divided into three million and two hundred thousand (3,200,000) shares having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The Board of Directors of the Company is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of the deed dated October 28, 2005 in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» for any authorized shares which have not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

The Board is hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective the increase of capital, as authorized, Article three of the Articles of Incorporation should be amended so as to reflect the result of such action; the Board should take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

In connection with this authorization to increase the capital and in compliance with the article 32-3 (5) of the Law on commercial companies, the Board of Directors of the Company is authorized to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

Art. 4. The shares shall be issued as repurchaseable shares by the Company in terms of Article 49-8 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended and are repurchaseable on the following terms and conditions:

4.1 the repurchase price shall be determined by the board of Directors of the Company (the «Board») and shall be no less than the net asset value of the Company divided by the total number of shares in issue (excluding shares held in treasury) at the time of the proposed repurchase;

4.2 any repurchase by the Company of any shares shall be done prorata in respect of all Shareholders; and

4.3 the repurchase of any shares may only be funded by the Company using sums available for profit distributions, as set out by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended or from the proceeds of a new issue made with a view to carry out such repurchase.

Art. 5. The shares shall be bearer or registered shares, at the option of the shareholder.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 6. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years pursuant to a resolution unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued capital is represented. They shall be re-eligible but may be removed at any time under the same conditions.

In the event of a vacancy on the Board of Directors the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case such a decision must be ratified by the next general meeting of shareholders.

Art. 7. The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

All matters not expressly reserved to the general meeting of the shareholders by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

Art. 8. The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote.

All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of Directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the board of Directors, by any director of class A acting jointly with any director of class B of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to a previous authorization by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued share capital is represented.

Art. 9. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any Director of class A and any Director of class B of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8 of these Articles.

Art. 10. The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 11. The annual general meeting of the shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the third Friday in the month of June at ten a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 12. Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the legal provisions, each Director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten per cent of the issued capital.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 13. The general meeting of the shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

The appropriation and distribution of the net profits fall within its exclusive competence.

Art. 14. Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorised to distribute interim dividends.

Art. 15. The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2006.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2007.

Subscription and payment

The appearing parties have subscribed the shares as follows:

1) COVENANT INVESTMENT HOLDING COMPANY LIMITED, twenty-four thousand, seven hundred and ninety-nine shares	24,799
2) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, one share	<u>1</u>
Total: twenty-four thousand and eight hundred shares	24,800

All shares have been entirely subscribed and paid up in cash at a rate of 25%, so that the amount of seven thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 7,750.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary who expressly bears witness.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at one thousand eight hundred Euro.

Extraordinary general meeting

Here and now, the appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following persons are appointed as Directors of the Company:

Directors of class A:

Mrs Theresia Baumker, residing at 15 Kenilworth Hall, Bridge Street, Kenilworth, Warwickshire, UK.CV8 1 BQ;

Mr Werner Baumker, residing at 5 Kenilworth Hall, Bridge Street, Kenilworth, Warwickshire, UK.CV8 1 BQ.

Directors of class B:

Mr John B. Mills, professionally residing at 6, Adolphe Fischer Street, L-1520 Luxembourg.

3) The following is appointed Auditor (commissaire):

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l., a company with registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2010.

5) The Company shall have its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The documents having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1) COVENANT INVESTMENT HOLDING COMPANY LIMITED, a company with registered office at PO Box 3126, Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Island, registered with the Registrar of International Business companies of the British Virgin Islands under number 615492.

2) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company with registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of International Business companies of the British Virgin Islands under number 325948,

toutes les deux ici représentées par Madame Raymonde Jallon, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 27 octobre 2005.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EMEA HOSPITALITY INVESTMENT HOLDING COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville par une décision du Conseil d'Administration et dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet de conduire une ou plusieurs des activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations, incluant la détention de biens meubles ou immeubles et ce localement ou internationalement. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y compris celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), des brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci avant décrits ou reliés à ces objets.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social sans être soumise aux dispositions de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à quatre millions d'euros (EUR 4.000.000,-), divisé en trois millions deux cent mille (3.200.000) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 28 octobre 2005 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

Art. 4. Les actions seront émises comme des actions rachetables par la Société par application de l'article 49-8 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et seront rachetables dans les termes et conditions suivants:

4.1. le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration de la Société et ne sera pas inférieur à la valeur de l'actif net de la société divisé par le nombre total d'actions en émission (sauf les actions détenues en trésorerie) au moment de l'offre de rachat; et

4.2. tout rachat par la société de toutes actions sera effectué au prorata par rapport à tous les actionnaires;

4.3. le rachat d'actions pourra uniquement être financé par la Société en utilisant les sommes disponibles pour la distribution de dividendes, comme indiqué par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée ou par le procédé d'une nouvelle émission effectuée en vue de réaliser ce rachat.

Art. 5. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une, de deux ou plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 6. La Société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans par une décision requérant l'unanimité des actionnaires présents lors d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représentée. Ils sont rééligibles, mais toujours révocables sous les mêmes conditions.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, une telle décision doit être ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa prochaine réunion.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 8. Le Conseil d'Administration peut désigner son président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du directeur ou, en cas de pluralité de directeurs, du conseil d'administration, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout Directeur de classe A agissant conjointement avec tout Directeur de classe B.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable donnée par décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représenté.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 9. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de tout directeur de classe A et de tout directeur de classe B ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin au 10 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales, chaque administrateur pouvant convoquer une assemblée générale. Par ailleurs une assemblée générale des actionnaires devra être convoquée à la requête d'un ou plusieurs actionnaire(s) détenant au moins dix pour cent du capital social émis.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

L'affectation et la distribution du bénéfice net est de sa compétence exclusive.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les comparantes ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) COVENANT INVESTMENT HOLDING COMPANY LIMITED, vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf actions	24.799
2) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, une action	1
Total: vingt-quatre mille huit cents actions	24.800

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et libérées en espèces à concurrence de 25% de sorte que le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Les personnes suivantes sont nommées comme Administrateurs de la Société:

Administrateurs de classe A:

Madame Theresia Baumker, demeurant au 15 Kenilworth Hall, Bridge Street, Kenilworth, Warwickshire, UK.CV8 1 BQ;

Monsieur Werner Baumker, demeurant au 15 Kenilworth Hall, Bridge Street, Kenilworth, Warwickshire, UK.CV8 1 BQ.

Administrateur de classe B:

Monsieur John B. Mills, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l., dont le siège social est situé au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

5) Le siège de la Société est fixé au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Jallon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2005, vol. 433, fol. 69, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 novembre 2005.

H. Hellinckx.

(095271.3/242/367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

CAPAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4961 Clemency, 2, rue des Jardins.

R. C. Luxembourg B 111.440.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quinze octobre.

Par-devant Maître Aloyose Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. La société EASIT S.A., avec siège social à L-8805 Rambrouch, 33, rue Principale, immatriculée au R.C. Luxembourg B 5.288, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable demeurant à L-8805 Rambrouch, 33, rue Principale.

2. Monsieur Albino Andresini, employé privé, demeurant à L-4580 Differdange, 105, rue de Hussigny.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de CAPAC S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Clemency. Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, sur simple décision du conseil d'administration.

Art. 3. La société a pour objet la commercialisation de réalisations graphiques, sur tout support physique, numérique ou virtuel. L'exploitation d'une agence de publicité et maison d'édition avec la commercialisation, le développement de sites de communication sur base de supports informatiques et virtuels, ainsi que la promotion de tous moyens audiovisuels et artistiques et la commercialisation de réalisations graphiques, sur tout support physique, numérique ou virtuel.

Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. Le capital social de la société est fixé à trente-six mille euros (36.000,- EUR) représenté par trois cent soixante (360) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 5. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

Art. 7. Les actions de la société sont librement cessibles. Cependant, si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. Le prix de cession, basée sur la valeur vénale des actions sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai d'un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopie, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Art. 11. Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année.

Art. 13. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou pas. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier vendredi du mois d'octobre à 16.00 heures, et pour la première fois en deux mille six. Si ce jour est un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

- EASIT S.A., prénommée	359 actions
- Monsieur Albino Andresini, prénommé	1 action
Total: trois cent soixante	360 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-six mille euros (36.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente juin deux mille six.

La première assemblée générale se tiendra en deux mille six.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs pour une durée d'un an:

- Monsieur Albino Andresini, prêtre.

- Monsieur Guglielmo Puddu, employé privé, demeurant à L-4412 Belvaux, 18A, rue des Alliés.

- Monsieur Claude Duterme, employé privé, demeurant à B-6780 Messancy, rue de Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

3. Est nommé administrateur-délégué pour une durée d'un an:

- Monsieur Claude Duterme, prêtre.

Le mandat de l'administrateur-délégué prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

4. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée d'un an:

- Monsieur Mohammed Kara, prédit.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

5. Le siège social est fixé à L-4961 Clemency, 2, rue des Jardins.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, Notaire.

Signé: M. Kara, A. Andresini, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2005, vol. 912, fol. 10, case 1. – Reçu 360 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2005.

A. Biel.

(095274.3/203/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

THIEL LOGISTIK AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 5, an de Längten.

H. R. Luxemburg B 40.890.

AUSZUG

Der Verwaltungsrat der THIEL LOGISTIK AG hat am 20. September 2005 Folgendes beschlossen:

1. Der Vorstand wird aufgelöst.

2. Der Verwaltungsrat leitete in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und Artikel 9 der Satzung die Gesellschaft durch ein Executive Committee, das nur aus Mitgliedern des Verwaltungsrates besteht. Diesem Executive Committee wird auch die Verantwortung für das Tagesgeschäft übertragen.

3. Das bisherige Vorstandsmitglied, Herr Stefan Delacher, wird bis zur ordentlichen Hauptversammlung des Jahres 2006 in den Verwaltungsrat kooptiert.

4. Das Executive Committee besteht aus folgenden Herren:

- Berndt-Michael Winter,

- Dr. Antonius Wagner,

- Stefan Delacher.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, 11. Oktober 2005.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089983.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

CLEMINGTON CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 103.355.

Le 22 septembre 2005, l'Associé Unique de CLEMINGTON CORPORATION, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Madame Gilian Weis, de sa fonction de gérante et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la démission de Monsieur Sir Weis, de sa fonction de gérant et ce avec effet immédiat.

En vertu du Contrat de Cession de Parts daté du 22 septembre 2005, THE EASTERN TRUST, ayant son siège social à Suite 7B & 8B, 50 Town Range, Gibraltar, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100,- euros, à la société BGP INVESTMENT, S.à r.l., ayant son siège social à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Ainsi les parts de la société CLEMINGTON CORPORATION, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- BGP INVESTMENT, S.à r.l.: 125.

Luxembourg, le 23 septembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ01095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089990.3/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile.
R. C. Luxembourg B 88.635.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signature

(089985.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

**CAPTIVA 2 JUNA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LAKE HURON CORPORATION, S.à r.l.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 109.778.

Extrait du contrat de cession de parts de la société prenant effet au 19 août 2005

En vertu de l'acte de transfert de parts, prenant effet au 19 août 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100 euros chacune, à la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A. (représenté par son associé commandité, CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l.), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Ainsi, les parts de la société CAPTIVA 2 JUNA HOLDING, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A.: 125 parts.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089993.3/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

**FINANCIERE STAR 1 S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l., SUB 1).**

Share capital: EUR 32,400.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 89.404.

In the year two thousand five, on the twenty-seventh of July.

Before the undersigned Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of FINANCIERE STAR 1 S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register under number B 89.404.

The meeting was opened at 16.30 p.m. with Mrs Flora Chateau, juriste, residing in Luxembourg in the chair, who appointed as secretary Antoine Barat, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting also elected as scrutineer Mr Antoine Barat, prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- Amendment of the par value of the Company's shares and setting up of the holding of the shares.
- Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company.
- Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend the par value of the Company's shares from twenty-five Euro (EUR 25.-) per share to two Euro (EUR 2.-) per share and to issue fourteen thousand nine hundred four (14,904) new shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) per share.

The share capital will be represented by sixteen thousand two hundred (16,200) shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) each. The sixteen thousand two hundred (16,200) shares shall be held as follows:

- PAI EUROPE IV - B FCPR seven thousand six hundred (7,600) shares;
- PAI EUROPE IV - B5 FCPR one hundred fifty (150) shares;
- PAI EUROPE IV - B6 FCPR three thousand seven hundred seventy-five (3,775) shares;
- PAI EUROPE IV - B7 FCPR one hundred fifty (150) shares;
- PAI EUROPE IV - C FCPR two thousand three hundred twenty-five (2,325) shares;
- PAI EUROPE IV - C2 FCPR one thousand two hundred twenty-five (1,225) shares;
- PAI EUROPE IV - D FCPR seven hundred twenty-five (725) shares;
- PAI EUROPE IV - D2 FCPR two hundred fifty (250) shares.

Second resolution

Following the amendment of the par value of the Company's shares referred to hereabove, the meeting resolves to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company as follows:

«**Art. 5.** The subscribed capital of the Company is set at thirty-two thousand four hundred Euro (EUR 32,400.-), represented by sixteen thousand two hundred (16,200) shares having a nominal value of two Euro (EUR 2.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by an French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed. The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FINANCIERE STAR 1 S.A. une société anonyme, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 89.404 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 16.30 heures Madame Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Antoine Barat, Maître en Droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Barat, prénommé.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée a pour:

Ordre du jour:

- Modification de la valeur nominale des actions de la Société et détermination de la détention des actions;
- Modification en conséquence de l'article 5 des statuts de la Société;
- Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la valeur nominale des actions de la Société de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par action à deux euros (EUR 2,-) par action et d'émettre quatorze mille neuf cent quatre (14.904) nouvelles actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) par action.

Le capital social sera représenté par seize mille deux cents (16.200) actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune. les seize mille deux cents (16.200) actions seront détenues comme suit:

- PAI EUROPE IV - B FCPR sept mille six cents (7.600) actions;
- PAI EUROPE IV - B5 FCPR cent cinquante (150) actions;
- PAI EUROPE IV - B6 FCPR trois mille sept cent soixante-quinze (3.775) actions;
- PAI EUROPE IV - B7 FCPR cent cinquante (150) actions;
- PAI EUROPE IV - C FCPR deux mille trois cent vingt-cinq (2.325) actions;
- PAI EUROPE IV - C2 FCPR mille deux cent vingt-cinq (1.225) actions;
- PAI EUROPE IV - D FCPR sept cent vingt-cinq (725) actions;
- PAI EUROPE IV - D2 FCPR deux cent cinquante (250) actions.

Deuxième résolution

Suite à la modification de la valeur nominale des actions de la Société visée ci-dessus, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente-deux mille quatre cents euros (EUR 32.400,-) représenté par seize mille deux cents (16.200) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparant ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Barat, F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, vol. 149S, fol. 47, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

J. Elvinger.

(095398.2/211/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

**FINANCIERE STAR 1 S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE VERSAILLES, S.à r.l., SUB 1).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 89.404.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

J. Elvinger.

(095399.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2005.

COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 7.377.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour COFINORD COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, réf. LSO-BJ00434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(090203.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

**CAPTIVA 2 JUNA GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LAKE ONTARIO, S.à r.l.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 109.783.

Extrait du contrat de cession de parts de la société prenant effet au 19 août 2005

En vertu de l'acte de transfert de parts, prenant effet au 19 août 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100 euros chacune, à la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A. (représenté par son associé commandité, CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l.), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Ainsi, les parts de la société CAPTIVA 2 JUNA GP, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A.: 125 parts.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089994.3/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.391.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 16 août 2005

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 16 août, 2005, CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l. (ayant son siège au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg), a transféré une partie de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 31 parts sociales d'une valeur de 100 euros chacune, à la société CEDOBAR 2, S.à r.l. (anciennement GADIO, S.à r.l.), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

- 13 parts sociales d'une valeur de 100 euros chacune, à la société CEDOBAR 3, S.à r.l. (anciennement NIGELLE, S.à r.l.), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Ainsi, les parts de la société CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l.: 81 parts,

- CEDOBAR 2, S.à r.l.: 31 parts,

- CEDOBAR 3, S.à r.l.: 13 parts.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

H. Boersen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, réf. LSO-BI05295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089995.3/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

CENTRE D'AMENAGEMENT D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 61.700.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 3 juin 2005

Après délibération, l'assemblée décide de désigner Madame Chantal Asselineau, demeurant à 92200 Neuilly-Sur-Seine, 68, bd Bourdon, comme administrateur supplémentaire.

Le mandat de Madame Asselineau viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2008.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090061.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

NEXTRA DISTRIBUTION SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.691.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 juin 2005, actée sous le n° 325 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

(090000.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2005.

AAE WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.452.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090002.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

WHITE MOUNTAINS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.478.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090003.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FORUMINVEST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.529.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090004.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

INVENERGY CANADA I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 110.684.

Il est porté à la connaissance de tous qu'en date du 14 septembre 2005:

- la société PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a cédé 100 parts sociales détenues dans la société INVENERGY CANADA I, S.à r.l. à la société INVENERGY DEVELOPMENT COMPANY LLC, ayant son siège social à One South Wacker Drive, Suite 2020, Chicago, Illinois 60606 (United States of America).

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090167.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CURZON CAPITAL PARTNERS FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.119.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090005.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LUXME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.928.

Le bilan pour la période du 17 juin 2002 (date de constitution) au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090007.3/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LUXME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.928.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090008.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LUXME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.928.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090009.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CAPITALUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 69.867.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires le 15 novembre 2004 que l'Assemblée décide de:

1) Nommer pour une durée de 6 ans, les Administrateurs suivant:

- Monsieur Ruxton Derek S., Administrateur,
- Monsieur Meunier Patrick, Administrateur,
- Monsieur Suter Christian, Administrateur.

Le mandat des administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2010.

2) Nommer pour une durée de 6 ans, la société MAZARS, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2010.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2005, réf. LSO-BD00116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090275.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

WATERFRONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.757.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090006.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

L.CAP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 40.932.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baue, employée privée. Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé pour une nouvelle période statutaire expirant à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009, comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Robert Boutonnet, Libreville (G);
- Mme Clara Boutonnet, Libreville (G);
- Mlle Julia Boutonnet, Libreville (G);
- M. Romain Boutonnet, Libreville (G).

Commissaire aux Comptes:

Mlle Geneviève Baue, Senningerberg (GDL).

Pour extrait conforme

L'Agent Domiciliaire

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090028.3/032/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

AMERICAN EXPRESS FUNDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.452.

Le bilan pour la période du 5 octobre 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090010.3/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

BARING CEF INVESTMENTS II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.384.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090011.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 28.412.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ02037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Signatures.

(090013.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

NEW METRO HONOUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 94.540.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090014.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

KUNUKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.015.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090051.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

KUNUKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.015.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090052.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

KUNUKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.015.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090044.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LEADER AND PARTNERS INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 72.502.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 11 octobre 2005

Le siège social de la société est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090068.3/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

NEW TRIANGLE SPIRIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 94.359.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090015.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

NYALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 36.598.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090016.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LEKEREN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 44.096.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire expirant à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009, comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Thierry Schmit, Senningerberg,
- M. Jean Steffen, Senningerberg,
- Mlle Armelle Beato, Senningerberg.

Commissaire aux Comptes:

- Mlle Geneviève Baue, Senningerberg.

Pour LEKEREN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090031.3/032/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SUPRAFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 42.881.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090017.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

R.P.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 41.652.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090018.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SOFIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 24.504.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090019.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LENREC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 24.077.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090020.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

LEKEREN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 44.096.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2005.

BANQUE COBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090021.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

HAWK INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 57.000.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090022.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

EAGLE HOLDINGS & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 26.903.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090023.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

ALBATROS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 57.374.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090024.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SERBEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.712.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(090033.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SERBEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.712.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(090034.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

PAUL CAPITAL EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2005, réf. LSO-BI06274, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

A. Schwachtgen.

(090025.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

SoDévIn HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 79.436.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(090030.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

ARFASAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 51.171.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(090032.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

S.P.D.I. SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.437.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BJ01575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REVILUX S.A.

Signature

(090035.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

VERDOSO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 59.863.

Il résulte de l'Assemblée Extraordinaire tenue le 16 août 2005 que les actionnaires ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090069.3/4287/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SCHELY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8266 Mamer, 25, rue de Thermes Romains.
R. C. Luxembourg B 78.020.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090037.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

BARCELO S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.300.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090038.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

N.H. HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.543.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090039.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SHING SHUAN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2560 Luxembourg, 56, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 56.815.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(090040.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

MEDIA FINANCES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 99.056.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(090045.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

11615

CM CAPITAL MARKETS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.697.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02401, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090055.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CM CAPITAL MARKETS LATINAMERICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.698.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02404, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090056.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

PANICAUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 92.033.

Suite à la cession de parts du 27 décembre 2004, le capital de la S.à r.l. susmentionnée est réparti comme suit:

Marina Valvasori 3.400 parts sociales

M. Valvasori
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090057.3/4642/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CHAMPSBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 61.285.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue à Niedercorn le 26 juillet 2005

L'assemblée a décidé de prolonger le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Kettels Henri pour une durée de six ans.

L'assemblée a décidé de prolonger les mandats d'administrateurs de Monsieur Henri Kettels et de Madame Claudine Kettels pour une durée de six ans.

L'assemblée accepte la démission de la société INTERNATIONAL FINANCIAL AND MARKETING CONSULTING S.A. avec effet rétroactif au 5 septembre 2001.

L'assemblée a décidé de nommer la société BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A. pour une durée de six ans avec effet rétroactif au 5 septembre 2001.

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Monsieur Pascal Wagner en tant qu'administrateur.

L'assemblée a décidé d'accepter la nomination de Madame Alaïde Rodrigues Dos Santos en tant que nouvel administrateur.

Administrateur-délégué: Monsieur Henri Kettels, employé privé, demeurant à L-4989 Sanem, 30, rue du Traité de Londres,

Administrateurs: Madame Claudine Kettels, employée privée, demeurant à L-4989 Sanem, 30, rue du Traité de Londres,

Madame Alaïde Rodrigues Dos Santos, demeurant à L-8460 Eischen, 44, rue de Clairefontaine,

Commissaire aux comptes: BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 27 juin 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090117.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

11616

RINASCITA HOLDING INTL. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6725 Grevenmacher, 3, rue du Stade.
R. C. Luxembourg B 44.859.

—
Extrait des résolutions du 11 août 2005

Conseil d'Administration:

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet immédiat, la société SARTIE LIMITED ayant son siège social à East Bay Street, BS - Nassau, ainsi que la société ROZAIRE LIMITED ayant son siège social à East Bay Street, BS -Nassau, de leur fonction d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Hans-Werner Weber, Kaufmann, demeurant à D-54329 Konz, 24 Brunostrasse, et Madame Nathalie Frankreiter, administrateur de sociétés, demeurant à D-54329 Konz, 24 Brunostrasse, aux fonctions d'administrateur.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Madame Christina Hubertz, demeurant à D-54329 Konz, 24 Brunostrasse;
- Madame Nathalie Frankreiter, demeurant à D-54329 Konz, 24 Brunostrasse;
- Monsieur Hans-Werner Weber, demeurant à D-54329 Konz, 24 Brunostrasse.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Commissaire aux comptes:

Le mandat de commissaire aux comptes de la Société Fiduciaire est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090059.3/1218/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

CAPITAL FINANCIAL HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 106.025.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 avril 2005 que:

- le nombre des administrateurs passe de 4 à 5;
- Monsieur Rizwan Haider, né le 30 mai 1958, demeurant à 603, Clark Avenue West Unit, Thornhill, Ontario, est nommé administrateur de type «A»;
- la gestion journalière de la société est déléguée à ce nouvel administrateur Monsieur Rizwan Haider;
- le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2010;
- le conseil d'administration se compose ainsi de:

Monsieur Yves-Michel Fotso, administrateur de type «A»,
Monsieur Georges Djadjo, administrateur de type «A»,
Monsieur Rizwan Haider, administrateur de type «A» et administrateur-délégué,
Monsieur Alain Lam, administrateur de type «B»,
Monsieur Bruno Beernaerts, administrateur de type «B».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ01094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090060.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.